



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements d'enseignement
français à l'étranger

Paris, le 25 mars 2020

Monsieur le Ministre,

C'est avec gravité et inquiétude pour la survie du réseau de l'enseignement français à l'étranger que nous venons aujourd'hui solliciter un plan d'urgence pour nos établissements et les familles durement touchés par la crise du Covid-19. Aujourd'hui la quasi-totalité de nos établissements sont fermés jusqu'à nouvel ordre, certains depuis bientôt deux mois.

Nous appelons à des mesures fortes, concrètes et annoncées au plus vite tant sur le plan financier que sur l'organisation du calendrier pédagogique pour ne pas laisser la panique se propager en cette période cruciale de fin d'année et de réinscription pour l'année prochaine.

La procédure exceptionnelle de recours gracieux pour les familles françaises de Chine et du Vietnam mise en place par l'AEFE est une première réponse dont nous sommes reconnaissants et qu'il semble nécessaire aujourd'hui d'étendre au fur et à mesure à l'ensemble des pays touchés. Mais elle n'est que partielle car elle ne concerne que les familles françaises et restera largement insuffisante au vu de l'ampleur de la crise économique induite par la crise sanitaire.

Il est indispensable de rassurer dès aujourd'hui toutes les familles sans exception et de les conforter dans le fait qu'elles pourront continuer à scolariser leurs enfants dans nos établissements. Sans familles, il n'y a pas d'élèves, et sans élèves il n'y a pas d'écoles !

Au niveau financier, les mesures suivantes nous semblent essentielles pour permettre aux opérateurs (AEFE, MLF, etc.) de prendre des engagements forts et adaptés à chaque établissement afin de faire face au risque de défaut de paiement et de défection de familles ne pouvant plus assumer le coût d'une scolarité ou estimant la continuité pédagogique insuffisante au regard des écologies demandés, particulièrement en maternelle :

- Le versement d'une aide d'urgence à l'AEFE qui serait redistribuée aux établissements leur permettant ainsi de faire face aux difficultés conjoncturelles et de proposer des aménagements financiers pour toutes les familles ;
- L'augmentation de l'enveloppe consacrée aux bourses scolaires afin de pouvoir faire face aux recours gracieux des familles en difficultés ;
- Le report immédiat du paiement des cotisations sociales et patronales de l'AEFE pour l'ensemble de ses personnels, qui lui permettra de prendre des mesures fortes d'allègement des charges des établissements ;

FAPEE - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
101, boulevard Raspail - 75006 Paris (France)

Tél. : +33 1 45 44 08 49 – E-mail : info@fapee.com – Site Internet : www.fapee.com

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E

- Le report du plan de développement de l'EFE afin de pouvoir concentrer les moyens et ressources sur la survie du réseau actuel et permettre la mise en place d'un plan de sortie de crise pour en limiter au maximum les conséquences économiques.

Enfin, en cette période de validation de l'année scolaire, d'examens et d'orientation et alors que l'enseignement en distanciel se prolonge dans tous nos établissements pour une durée indéterminée, nous appelons à des décisions rapides sur l'organisation du calendrier scolaire. Il est essentiel que la spécificité des dates d'examens et de l'orientation des élèves du réseau dont la grande majorité ne viendra pas étudier en France fasse l'objet de décisions adaptées.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



François Normant
Président

A : **Monsieur Jean-Yves Le Drian**, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse
Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Cc : **Monsieur Michel Miraillet**, Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
Monsieur Edouard Geffray, Directeur général de l'enseignement scolaire
Madame Laurence Auer, Directrice de la DCERR
Monsieur Olivier Brochet, Directeur de l'AEFE

FAPÉE - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
101, boulevard Raspail - 75006 Paris (France)

Tél. : +33 1 45 44 08 49 – E-mail : info@fapee.com – Site Internet : www.fapee.com

Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, décret 26.4.85 - Siret 323 077172 00019 – Code APE 913 E